

Inventaires complémentaires de zones humides

Commune d'Emagny

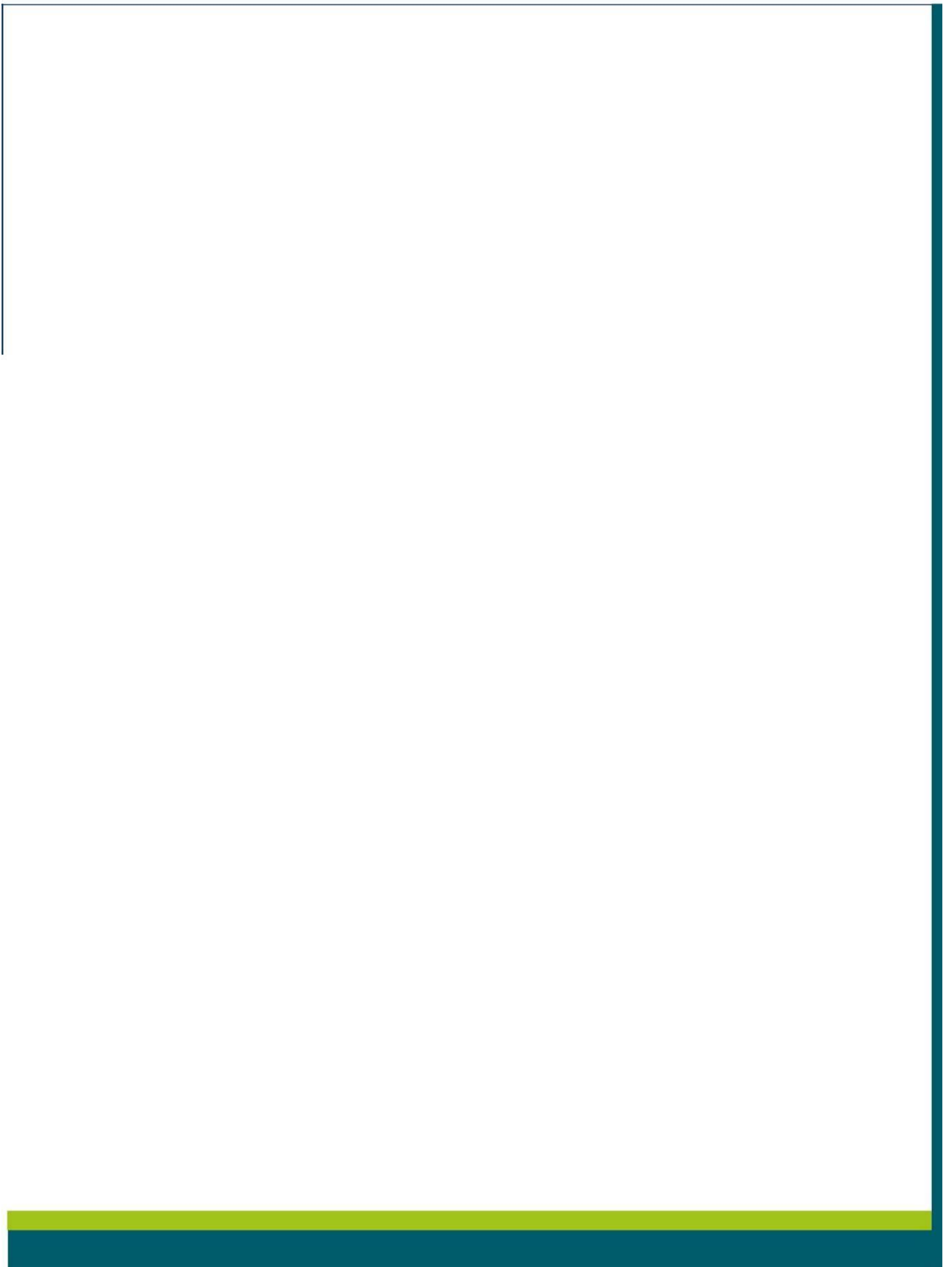
Rapport



Milieux naturels et biodiversité

Milieux naturels et biodiversité
Politiques de développement durable
Concertation et formation
Énergie et climat
Aménagement





Inventaires complémentaires de zones humides

Commune d'Emagny

Rapport

Rédaction : Jérémie SCAGNI
Inventaires terrain : Jérémie SCAGNI
Cartographie : Ludivine Chenaux
Relecture : Eric BOUCARD



MOSAÏQUE ENVIRONNEMENT
111 rue du 1er Mars 1943
69100 Villeurbanne
Tél : 04.78.03.18.18
Fax : 04.78.03.71.51
agence@mosaïque-environnement.com

Sommaire

I.A. CONTEXTE ET OBJECTIFS DE L'ETUDE.....	1
I.B. LOCALISATION DU SITE ET PERIMETRE DU PROJET.....	1
I.C. METHODOLOGIE	1
I.C.1. Critères de végétation	2
I.C.2. Critères pédologiques.....	3
I.D. RESULTATS	5
I.E. LIMITES DE LA METHODE	6
I.F. CONCLUSION.....	1

I.C.1. Critères de végétation



La méthodologie de délimitation de zones humides a été basée dans un premier temps **sur des critères relatifs à la végétation**

végétales (cf. carte 2 ci-dessous). Il ne va sans dire que la période actuelle pour effectuer des relevés de terrain de v

nous avons tout de même pu caractériser les communautés végétales (appelées également

manière suffisante pour réaliser ce diagnostic.

Photo 1 : Culture, habitat qualifié de potentiellement humide

Cette carte des habitats (cf. carte 2) a été comparée ensuite à la liste des habitats considérés comme classés « H » pour humides sont des habitats caractéristiques de zones humides. Les habitats classés comme « P » des espèces végétales ou des sols est nécessaire pour confirmer le statut ou non de la zone humide.

des habitats inventoriés sont classés en « pro parte » (Code Corine biotope (CB) = 81 ; 84.2 ; 87.1 ; 82.1 ; 86)

pédologiques pour confirmer ou infirmer le statut « zone humide ». La totalité des relevés pédologiques dans ces habitats, nous avons observé les indices de végétation « hygrocline

ne peut éventuellement être humide.

une végétation mésophile adventice était présente sur la majorité des parcelles : *Veronica arvensis*, *Stellaria media*, *Galium mollugo*, *Vicia sepium*

Au niveau de la friche (CB :87.1)

hygrocline et lorsque la végétation traduisait au contraire un sol plus sec (*Sanguisorba minor*, *Ranunculus bulbosus*)

ont tout de même été réalisés pour confirmer le caractère non humide de ces parcelles.

Les relevés de terrain ont été effectués le 24 janvier 2013.



Photo 2 : Prairie temporaire, habitat classé en zone humide sur une faible surface par sondage pédologique.

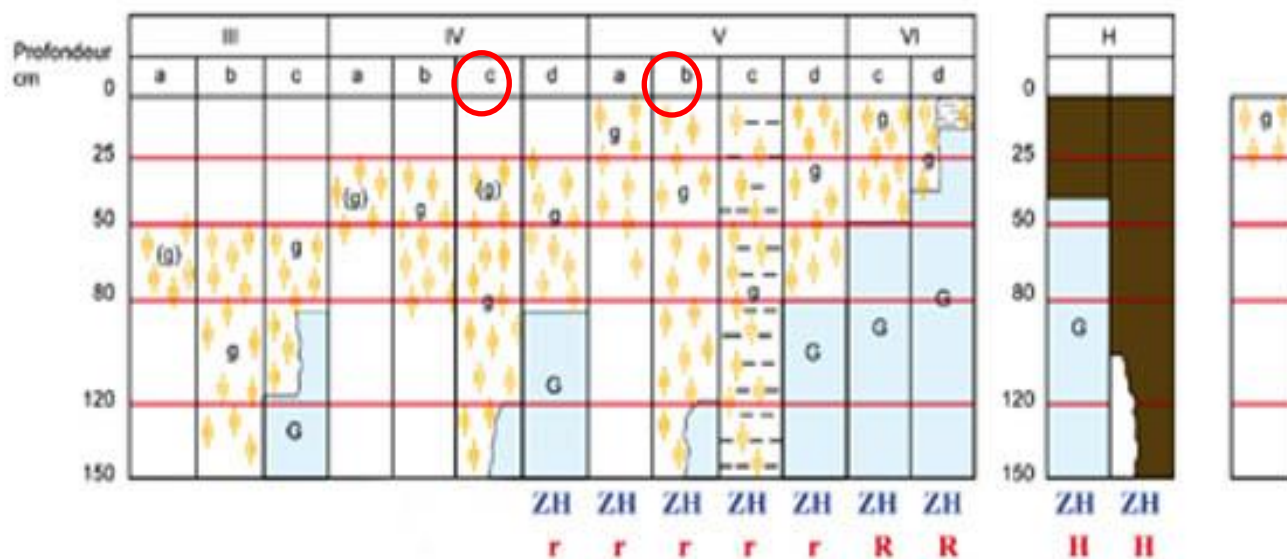
I.C.2. Critères pédologiques

m de profonde 0 cm de profondeur.

Sur le secteur qualifié de zone humide, des traits rédoxiques ont en effet été observés à moins de 25 cm héma des sols de zones (classement GEPPA) sont donc considérées comme des zones humides.

es ont été observés après 25 cm (entre 25 et 50 cm de 80 cm) servé après 80 cm de profondeur. En conséquence, il de type IVc par la loi comme un sol caractéristique de zone humide. Enfin sur un secteur,

Sur la majorité des secteurs, l entre 0 et 60 cm ce qui est caractéristique des sols non humides. leur classement dans le tableau GEPPA figure en annexe. Le tableau suivant ext^{er} octobre 2009 permet de situer les types de sols de zones humides en fonction des observations de terrain.



Morphologie des sols correspondant à des "zones humides" (ZH)

- (g) caractère rédoxique peu marqué (pseudogley peu marqué)
- g caractère rédoxique marqué (pseudogley marqué)
- G horizon réductique (gley)
- H** Histosols **R** Réductisols
- r** Rédoxisols (rattachements simples et rattachements doubles)

d'après Classes d'hydromorphie du Groupe d'Étude des Problèmes de Pédologie Appliquée (GEPPA, 1981)



Photo 3 : Relevé à la tarière en zone humide avec traces d'oxydoréduction.

I.D.RESULTATS

La carte de synthèse ci-dessous (carte 2) permet de faire le bilan sur les parcelles expertisées. Sur les critères de végétation et les relevés pédologiques ont permis de définir le secteur en zone humide.



Ce secteur en zone humide est situé au sein de la prairie temporaire au sud de la commune. La flore adventice est composée de *Rumex obtusifolius*, *Veronica arvensis* et *Galium mollugo*. Cette flore présente un caractère mésophile. Le relevé pédologique au sud ouest de la parcelle a montré la présence de traces rédoxiques dès 10 à 15 cm de profondeur

traduisant un sol de zone humide. La zone humide a ensuite été délimitée par deux autres sondages pédologiques et en fonction de la topographie.

Photo 4 : Prairie artificielle abritant une faible surface de zone humide

rédo sondages pédologiques réalisés, la profondeur des traits romorphie et le caractère humide ou non de la zone.

ID	TRAITS_REDOXIQUES (profondeur en cm)	PROFONDEUR_SONDAGE_MAX (en cm)	CLASSE D'HYDROMORPHIE	ZONE_HUMIDE

I.E. LIMITES DE LA METHODE

une végétation de friche est présente (CB 87.1). Cet habitat étant classé en « pro parte », a dû être au niveau pédologique. Au niveau floristique, seule *Potentilla reptans* est présente aucune autre espèce à tendance humide. Il faut également noter la présence d'espèces à affinité plutôt sèche comme *Sanguisorba minor*, *Ranunculus bulbosus* ou *Thymus pulegioides*.

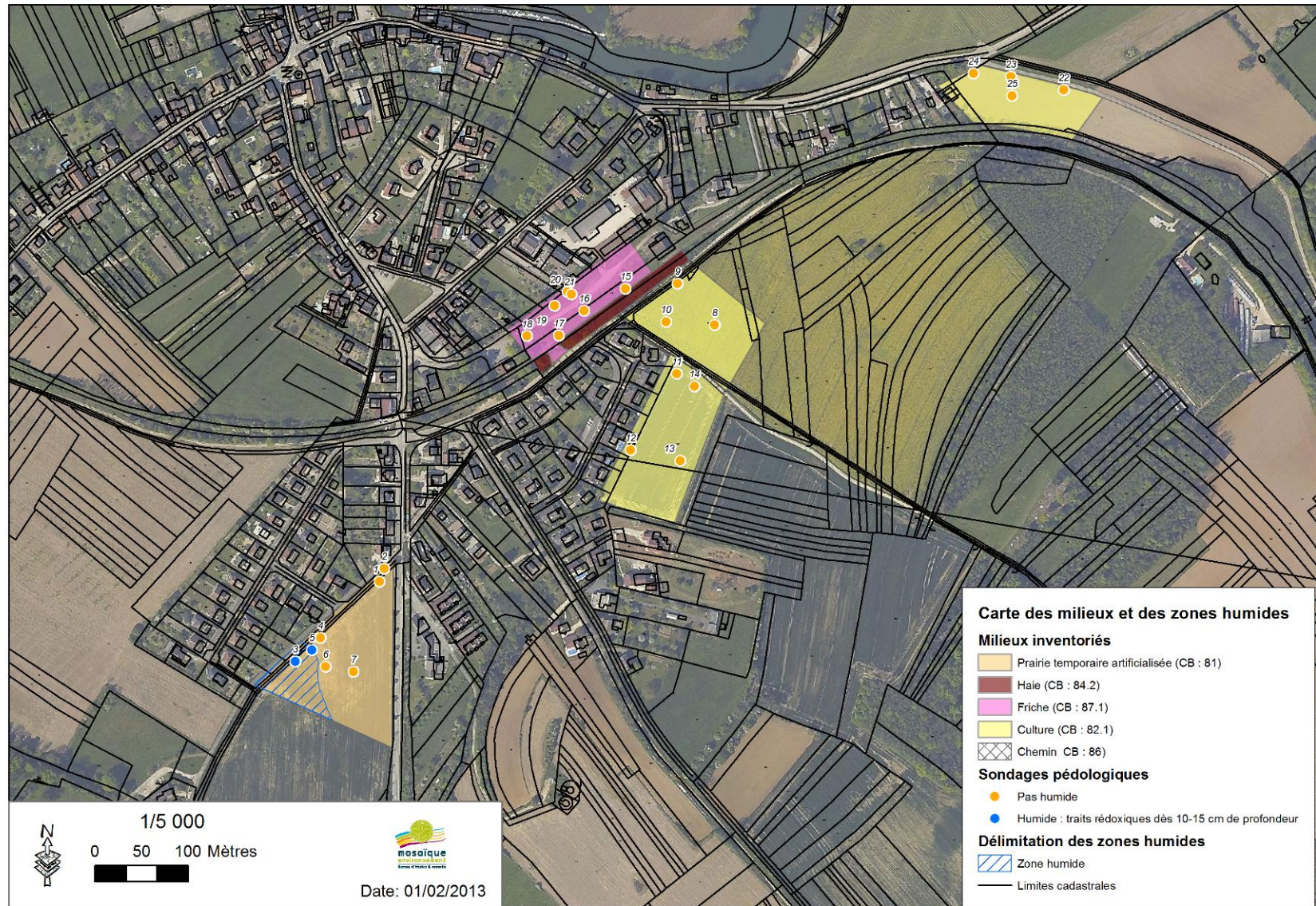
Cette zone peut donc être considérée comme non humide mais des sondages pédologiques ont été réalisés. Les remblais ont empêché le carottage au-delà de 25 cm sur plusieurs sondages. Ceci dit, il a été possible de réaliser un sondage pédologique sur un sol non remblayé

-delà.

On a donc bien pu réaliser un sondage pédologique sur un sol non remblayé. Par extrapolation, nous pouvons donc considérer toute la parcelle en zone non humide.



Photo 5 : Traces de remblais et cailloux en noir empêchant un carottage plus en profondeur



Carte 2 : Carte des habitats naturels et semi-naturels, des relevés pédologiques et de la zone humide

I.F. CONCLUSION

on de 22 relevés pédologiques, une seule zone humide a été inventoriée parmi la totalité des parcelles à urbaniser. Elle est constituée prairie temporaire. Des relevés pédologiques ont permis (traces rédoxiques) dès 10-15 cm parcelles humides.